

Ordures ménagères

Nous tenons à informer et sensibiliser la population sur l'important sujet que représente la collecte des ordures ménagères. En effet son coût va augmenter de manière très importante car, depuis la fermeture de la décharge de Malakoff à Marcillac, il faut payer le transport jusqu'à la décharge autorisée de Sainte Radegonde auquel s'ajoute un coût de mise en décharge de 600f la tonne !

Villecomtal est l'une des 53 communes à bénéficier du tri sélectif, ce qui permet de réduire le volume des déchets polluants. Depuis sa mise en place courant 2002, nous avons constaté que le tri sélectif n'est pas réalisé de manière satisfaisante. Hélas, des déchets non recyclables sont mis dans les poubelles jaunes et arrivent ainsi par erreur

au centre de tri de Millau où ils sont rejetés, ce qui a pour effet de doubler leur coût de traitement. Il arrive également que des déchets triés soient mis dans des sacs autres que les sacs JAUNES. Dans ce cas ils ne sont pas considérés comme triés et vont grossir inutilement le volume des déchets polluants. Il est donc très important que les déchets que vous prenez la peine de trier soient bien mis dans les sacs JAUNES disponibles gratuitement en mairie.

Il est envisagé d'étendre la collecte des ordures ménagères à l'ensemble des hameaux de la commune.

Des renseignements complémentaires sur le sujet et aussi sur l'avenir de l'aire de propreté seront donnés lors de la réunion publique du 4 février 2003.

Chats errants

Faisant suite à des plaintes orales, le conseil municipal réuni le 8 août dernier, a décidé de prendre un arrêté municipal concernant la divagation de chats et de chiens.

Vu cet arrêté du maire daté du 16 septembre 2002, vu l'article 213-1 et 213-2 du code rural, vu le nombre en augmentation de chats et de chiens errants à Villecomtal et vu la gêne que provoquent ces animaux à la population, (problèmes liés à l'hygiène et la

salubrité des rues), la divagation des chats et des chiens errants est interdite sur l'ensemble du territoire de la commune. Tout animal en état de divagation dans les rues de Villecomtal et dans ses alentours sera mis à la fourrière.

Souhaitant ne pas avoir à utiliser de tels moyens, nous comptons sur le civisme et la responsabilité des personnes concernées afin que la population des chats ne croisse pas de façon incontrôlée.

Vos idées nous intéressent

Le conseil municipal a trouvé intéressant que chacun puisse s'exprimer sous la forme de son choix : poème, anecdotes, témoignages du passé, suggestions . . .

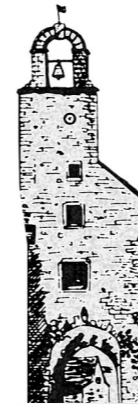
Ainsi, les expressions pourraient être publiées dans les prochains bulletins à condition que leurs auteurs soient identifiés.

A cette fin, une boîte à idées sera mise à votre disposition à la mairie.

VILLECOMTAL

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 3 Novembre 2002



Le mot du Maire

L'année 2002 s'achève heureuse pour certains, moins heureuse pour d'autres mais de toute façon elle a été riche dans son ensemble pour Villecomtal.

Tout d'abord les associations,

trop lentement à mon goût, mais à ce stade nous pouvons enfin tenir une réunion publique pour que vous puissiez donner votre avis ou du moins venir vous informer. Cette rencontre avec l'ensemble de la population est fixée au mardi 04 février 2003, à 20h30 à la salle des fêtes.

Bien sûr, des travaux courants de remise en état de la voirie et de certains logements ont eu lieu, mais le principal pour cette fin d'année 2002 reste la caserne des pompiers. C'est avec enthousiasme que nous voyons de jour en jour cette nouvelle bâtisse prendre forme. Cette réalisation était devenue indispensables



Cascade de Polissal

véritable moteur de l'activité communale ont tenu leur rôle. Leurs actions ont mobilisé un grand nombre de personnes, ce qui a été déterminant pour la promotion du village.

En ce qui concerne les projets communaux, différentes études sont en cours : hydraulique (zone de Cabassar), carte communale, assainissement, château et lotissement des Escalans avancement

à nos pompiers pour assurer dans les meilleures conditions la sécurité de la population de Villecomtal et des communes voisines.

Je vous laisse découvrir ce bulletin qui ponctue l'année 2002 en espérant qu'il vous apporte les informations que vous êtes en droit d'attendre. Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Jean-François Pradalier

échos de notre bastide

Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes (article rédigé par Familles Rurales)

L'origine du projet du centre de loisirs remonte à 1998 avec la précédente équipe Familles Rurales de Villecomtal-Mouret-Pruires-Muret. A cette époque le projet n'avait pu aboutir.

En mai 2001, forte d'une nouvelle équipe, l'association relance le projet avec le nouveau conseil municipal. Courant 2001 un questionnaire est adressé aux familles des 4 communes qui ont

répondu majoritairement de façon favorable au projet. Courant 2002, nous avons abordé la phase de financement, d'agrément des locaux, de travaux de mise aux normes et d'équipement, ce qui est obtenu en septembre 2002. Les locaux sont prêts et nous créons un emploi avec l'embauche



de Julie GLEIZE en tant que Directrice du Centre de Loisirs.

Le 16 octobre 2002 est enfin la date officielle de l'ouverture du Centre qui se trouve dans l'ancienne école maternelle au château. Ces locaux ont été mis à disposition par la municipalité.

Nous tenons à souligner et à remercier le dynamisme des bénévoles de l'association et hors association dans l'aménagement du local. Nous remercions également les municipalités de Villecomtal et de Mouret pour leur soutien et leur

engagement dans ce projet.

Le centre accueille les enfants de 3 à 12 ans, un mercredi sur deux et pendant les vacances scolaires. Il est ouvert de 9h à 18h avec possibilité de garderie de 7h45 à 9h et de 18h à 19h. L'inscription est possible à la journée ou à la demi-journée. Les activités sont organisées autour de thèmes pédagogiques avec des ateliers de création, la participation d'intervenants extérieurs et des sorties.

Dès la rentrée 2002, l'association a mis en place d'autres activités pour les enfants telles que :

- La gym douce pour les enfants à partir de 3 ans. Les séances ont débuté le 11 octobre avec 14 inscrits.

- La danse traditionnelle à Muret pour les enfants à partir de 5 ans. Les séances ont débuté le 16 octobre avec 14 inscrits.

- L'aide aux devoirs à Villecomtal pour les enfants du primaire.

Cette dernière activité est en cours d'étude. Nous espérons pouvoir accueillir prochainement les enfants les lundis et jeudis soirs de 17h à 18h. Nous demandons à toutes les personnes intéressées pour leur enfant, ainsi qu'aux bénévoles pour l'animation de tous âges et de tous niveaux scolaires, de nous contacter pour nous aider dans cette activité.

Le marché des producteurs de pays

Le 2^{ème} marché des Producteurs de Pays de Villecomtal, organisé par la municipalité, a eu lieu les mercredis matin du 10 juillet au 21 août. Cet été le nombre d'exposants était en baisse: 13 pour 15 en 2001. Il est à noter que 9 d'entre eux étaient présents ces 2 premières années et que la plupart sont satisfaits de ce rendez-vous à Villecomtal et désirent renouveler l'opération en 2003. Comme le dit un maraîcher bio : « Au marché de Villecomtal, les gens viennent pour se rencontrer et discuter, c'est un marché où on prend son temps .» Cet été, la météo n'a pas été

très favorable aux heures de marché. Il est vrai que la fréquentation a été parfois un peu faible, mais pour l'heure souvenons-nous des bons moments de convivialité sur fond de cabrette et d'accordéon et des tours du village en calèche. A ce propos, merci à l'Amicale des enfants de Villecomtal à Paris pour le financement de ces animations.

Une réunion sera proposée aux commerçants pour faire le bilan de ces deux années de marché.

Le succès des expositions du château



Au château, du 1^{er} juillet au 31 août, avait lieu deux fois par jour une visite guidée de trois expositions durant 45 minutes : L'horlogerie ancienne, les papillons exotiques et le musée minéralogique Charles Roy. Les visiteurs étaient invités à se rendre

à la chapelle du couvent pour y découvrir comtoises et autres mécanismes d'horlogerie ancienne chers à Pierre Combes, notre spécialiste amateur horloger. Sa performance a été de réunir plus d'une trentaine d'horloges gracieusement

prêtées par des particuliers (grand merci à eux), le tout retraçant de manière significative l'histoire de horlogerie. Puis le



groupe se rendait dans la salle du musée Charles Roy afin de contempler près de 700 papillons exotiques appartenant au passionné, averti et méticuleux collectionneur Pierre Rédouly. Cela a été l'occasion d'en savoir plus sur l'existence éphémère et menacée de ces insectes. La visite s'achevait sur la présentation succincte de la collection de fossiles et de minéraux de

Charles Roy. Souvent les estivants découvraient avec plaisir des pierres provenant de leur région d'origine et les enfants s'émerveillaient devant ces trésors. Vous l'aurez compris, les expositions de cet été ont véritablement

conquis les 600 visiteurs, surpris par l'étonnante richesse de chacune de ces collections locales.

Nouvelles de l'école

Voilà déjà deux mois que les écoliers ont repris le chemin de l'école. Cette année, ce sont 61 élèves qui sont scolarisés en provenance des communes de Villecomtal (32), Mouret (22), Muret-le-château (2), Campuac (2), Pruires (2) et Rodelle (1).

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants, un élève en CM1 et en CE2 ainsi qu'à toutes les jeunes recrues en maternelle : Alice, Loïck, Louis, Jérémy et Guillaume.

L'école se compose de 3 classes : la maternelle avec Marie-Noëlle Gombert, le cycle 2 avec Sandrine Vassal et le cycle 3 avec Nicole Pons.

Durant l'année, une autre enseignante, Hélène André, effectuera un stage sur trois périodes, prenant ainsi à charge chacune des trois classes.

Depuis le 2 septembre, l'établissement a accueilli Julie GLEIZE en qualité d'aide éducatrice (emploi jeune de l'éducation nationale). Son recrutement a été rendu possible grâce à un partenariat avec Familles Rurales où elle intervient en tant qu'animatrice du centre de loisirs. L'après midi, Marcelline BASTIDE continue son travail.

De nombreux projets devraient ponctuer cette année scolaire 2002/2003. Déjà les plus grands sont allés à la finale de labour à Viarouge, découvrant ainsi les différentes activités du monde rural.

Une initiation aux quilles de huit sera reconduite et des rencontres sportives ou culturelles avec les écoles du secteur de Marcillac seront proposées tout au long de l'année scolaire.

Travaux réalisés par les employés municipaux

- Entretien de la voirie communale en rechargeant avec de la grave émulsion certaines parties du réseau qui avaient souffert des rigueurs de l'hiver.
- Désherbage, débroussaillage et tontes répétées de l'ensemble des terrains : camping, cimetière, abords du château, terrain de foot ...
- Elagage des chemins communaux.
- Entretien des nombreux parterres de fleurs (arrosage et sarclage).
- Nettoyage du village : caniveaux, trottoirs et rues (balayage).
- Mise en place et mise aux normes de deux

- aires de jeux pour enfants, une au foirail, l'autre à l'école.
- Clôture grillagée de l'aire de jeux au foirail.
- Divers travaux d'aménagement dans le local du centre de loisirs (ex-école maternelle)
- Aide à la mise en place des expositions au château : papillons et horloges.
- Pose et dépose de banderoles et guirlandes pour diverses associations.
- Travaux de peintures à l'appartement T3 du château au 41, rue droite (ancien cabinet kinésithérapeute), après les 1500€ de travaux réalisés par des artisans locaux.

Travaux de voirie

L'entretien et la réfection de la voirie municipale font partie des préoccupations majeures de la municipalité. Outre le bouchage des trous effectués par les employés municipaux, plusieurs chemins communaux nécessitent des travaux de réfection bien plus conséquents.

Ces chemins ruraux fréquentés quasi quotidiennement par les habitants des différents hameaux, par les engins agricoles de toute nature ainsi que par les camions utilisés à des fins de collecte de lait ou de denrées diverses, subissent également les intempéries liées au climat.

Au cours de la première semaine de septembre, des travaux de réfection ont été effectués sur la voie communale N°14 partant du lieu-dit « La Grange de Bouscal » jusqu'à l'intersection de la route du Coudol. Ces travaux de renforcement effectués par l'entreprise SNC BEUGNET sur une distance

de 1000 m ont coûté la somme de 24000€ .

Au cours du mois d'octobre, la remise en état du chemin rural N°1 du Peyrou jusqu'à la D904 en passant par Ségonzac et Fouillet, a été menée à bien. Suite à l'appel d'offres lancé par la municipalité, l'attribution des travaux de scarification et de revêtement bicouche a été octroyée à la société COLAS. Le montant Hors Taxes des travaux de remise en état de la chaussée avoisine la somme de 48000€ pour une distance de 2150m.

Ces investissements de première nécessité, ont fait l'objet de demandes de subventions auprès des services de la Préfecture(D.G.E.) et du Conseil Général.

Nous sommes persuadés que les différents utilisateurs sauront apprécier la remise en état de ces voies communales, et cela malgré les dérangements momentanés pendant la période des travaux.

Association Louis Conlombant

Cette association fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique a pour vocation d'organiser les vacances en milieu rural d'enfants venant de la région parisienne.

Elle recherche des familles d'accueil sérieuses, motivées et disponibles pour recevoir ces petits vacanciers durant le mois

d'août 2003.

Une prise en charge des frais d'hébergement est assurée.

Pour tout renseignement, s'adresser au siège de l'association, 184 quai de Jemmapes—75010 Paris tel.:01.42.03.78.79

Syndicat d'Initiative Villecomtal/Mouret/Muret-le-Château.

Concert, « Café littéraire », « Trail des Enfarinés », Bal et feu d'artifice du 13 juillet, « Festival Art et Création », « La rue à tire l'aligot » du 14 août , exposition de photos, randonnées, etc. sont, avec l'ouverture du lieu d'accueil, les nombreuses activités du Syndicat d'Initiative. La collaboration Municipalité - S.I. a permis une bonne organisation et un nombre tout à fait honorable de visiteurs pour les expositions de fossiles, minéraux, papillons et pendules. Il peut être fait un bilan positif de la saison 2002.

1448 personnes, soit 151 de plus qu'en 2001, ont fréquenté le local. Les hôtes ont réservé un accueil de qualité aux visiteurs. Tout a été fait pour répondre aux demandes

nombreux passent et s'arrêtent. Qu'ils puissent trouver dans notre région de quoi satisfaire leurs souhaits de rencontres, de découvertes artisanales, commerciales, culturelles (architecturales, artistiques, historiques, etc.), gastronomiques ; d'activités de création, de détente, sportives, etc.... Que de notre côté nous tous, habitants du secteur, puissions mettre à profit ces rencontres pour découvrir d'autres personnes et nous ouvrir à des ailleurs, d'autres modes de vie et de pensée.

Quelles que soient les qualités et les compétences des membres du Conseil d'Administration et des hôtes, le Syndicat d'Initiative ne peut bien fonctionner que si les habitants se sentent partie prenante.



d'information, présenter le village et ses environs immédiats et inviter à la découverte de la région, Mouret, Muret-le-Château, Pruines plus particulièrement. Les trois hôtes, Charlotte, Pascale et Patricia et tous les bénévoles qui ont, très souvent dans la plus grande discrétion, donné de leur temps sont à remercier très vivement.

Ce bilan positif nous encourage à ne pas en rester là, à remédier aux quelques lacunes relevées et à progresser. Il est indispensable que des touristes plus

Pour les années à venir, une majorité des habitants du secteur doit pouvoir participer à la vie du Syndicat d'Initiative. Pour avancer nous avons besoin des avis, des idées et propositions de tous. Pour cela, nous avons organisé, le vendredi 22 novembre, deux réunions des habitants de la commune de Villecomtal. Le S.I. fera tout son possible pour mettre en œuvre les propositions retenues.

(Article rédigé par le S.I.)

Les animations du village

Nous vous faisons part dans le bulletin du mois de mai dernier des animations estivales proposées par les associations du village. Elles étaient fort nombreuses et variées. La presse locale en a largement fait écho et nous pouvons

dire qu'elles ont connues un grand succès auprès de la population. Nous tenons à féliciter et remercier l'ensemble des bénévoles qui ont tout mis en œuvre pour que l'animation de Villecomtal soit une réussite totale.

NOVEMBRE 2002.

• Samedi 30 à 14 h à la salle des fêtes de Villecomtal, QUINE de l'A.P.E.L. école St Joseph.

DECEMBRE 2002

• Samedi 07 de 14 h à 24 h à la salle des fêtes de Villecomtal TELETHON 2002 : repas-self et danse. *communes.*

• Samedi 14 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Mouret, QUINE *société de la chasse.*

• Samedi 21 après midi à la salle des fêtes de Villecomtal, PERE NOËL. *Comité des fêtes.*

• Mercredi 25 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Mouret, concours de BELOTE. *E.V.M.P.*

JANVIER.2003

• Samedi 04 à 20 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, GALETTE DES ROIS. *Rascalous*

• Dimanche 12 après midi à la salle des fêtes de Villecomtal,

GALETTE DES ROIS. *Club de l'Amitié.*

• Dimanche 26 après midi à la salle des fêtes de Villecomtal, QUINE. *Club de l'Amitié.*

FEVRIER 2003.

• Samedi 1^{er} à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, concours de BELOTE. *Foyer Rural.*

• Samedi 08 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, fête de la BOURREE. *Rascalous.*

• Samedi 15 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Pruines, QUINE de l'E.V.M.P.

• Dimanche 16 après midi à la salle des fêtes de Villecomtal, QUINE de la *paroisse.*

• Samedi 22 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, QUINE de la *F.N.A.C.A..*

• Dimanche 23 après midi à la salle des fêtes de Villecomtal, A.G. *Club de l'Amitié.*

MARS 2003.

• Samedi 1^{er} à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, concours de BELOTE. *E.M.V.P.*

• Samedi 08 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, soirée THEATRE. *Rascalous.*

• Samedi 15 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Lunel, QUINE de la solidarité. *secteur paroissial.*

• Samedi Dimanche 22 et 23 RALLYE voitures (Marcillac) *E.V.M.P.*

AVRIL.2003

• Samedi 19 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, concours de BELOTE A.P.E.L. école St Joseph.

MAI.2003

• Mercredi 28 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Villecomtal, concours de BELOTE. *Comité des Fêtes.*

Nous demandons aux responsables d'associations de communiquer les dates des nouvelles manifestations à Charlotte MINNE, l'animatrice du village au 41, rue de l'horloge

12580 Villecomtal tél : 05 65 51 40 64 .
Un calendrier sera tenu à jour évitant ainsi d'éventuelles déconvenues pour la réservation des salles communales.

Téléthon 2002

Cette année, c'est la commune de Villecomtal qui recevra le Téléthon. Nous accueillerons bien sûr nos amis de Villecomtal mais également ceux des communes de Bozouls, Campuac, Estaing, le Nayrac, Rodelle, St Félix de Lunel, Sébrazac et Sénergues

Nous vous attendons nombreux à ce rendez vous de la solidarité le Samedi 07 décembre à partir de 19h, à la salle des fêtes de Villecomtal pour une soirée repas self-service avec animation musicale et danses. Chacun pourra consommer le plat de son choix pour une dépense modeste au

profit du Téléthon.

Les rendez-vous précédant ce temps fort sont :
Vendredi 06 décembre à 20h30 à la salle des fêtes de Sébrazac, ouverture du Téléthon par un festival folklorique.

Samedi 07 décembre à 15 heures devant la salle des fêtes de Villecomtal, départ de la randonnée pédestre (participation de 3€/ personne) vers Servières, Paboutiès, Polissal, Le Mas et retour à 18 heures place de l'église de Villecomtal où un rassemblement et une distribution de flambeaux seront organisés. (2€)

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est installée depuis bientôt trois ans au 41, rue de l'Horloge au 1^{er} étage. Pour ceux qui n'y seraient pas encore venus, voici quelques informations pratiques :

Le fond de bibliothèque est composé de **800 ouvrages, augmenté de 600 livres et documents sonores**, renouvelés tous les 3 mois par le bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêt. Il est donc possible de commander des livres avant le passage du bibliobus.

Les lecteurs : **62 adultes et 51 enfants** dont 45 élèves de l'école Saint Joseph viennent assidûment, chaque mardi après-midi, emprunter au moins un livre.

Rappelons la diversité de choix pour chacun des publics:

adultes : romans, biographies, histoire, policiers, romans du Rouergue, artisanat, loisirs, santé, société, médecine douce, BD adultes, science-fiction, CD, quelques périodiques, des

romans ou nouvelles racontés sur support sonore...

jeunes : romans, romans d'anticipation, BD, CD, ouvrages didactiques d'histoire, de biologie, zoologie, langues étrangères...

enfants : albums des tout-petits, albums en tout genre, sciences humaines, sports, travaux pratiques, BD, contes, CD, K7...

L'inscription et le prêt sont gratuits, ouverts à tous et sans condition. Trois livres ou documents sonores peuvent être empruntés pour une durée de trois semaines.

Les horaires d'ouverture ont été étendus : le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le jeudi de 14h à 17h.

La Bibliothèque est en train d'améliorer le coin lecture des enfants. Si vous cherchez des renseignements touristiques ou des précisions sur les animations du village, la bibliothèque abrite aussi le bureau de l'animation du village. N'hésitez pas à vous renseigner (Charlotte Minne, l'animatrice de village : 05 65 51 40 64). Les dons de livres, de CD ou de coussins sont les bienvenus

Pôle économique du patrimoine (PEP)

La commune de VILLECOMTAL, ainsi que la totalité des communes des cantons de BOZOULS, CONQUES et MARCILLAC se sont tout récemment engagées dans une démarche de pôle d'économie du patrimoine.

L'objectif est de contribuer au développement économique et culturel en s'appuyant sur le patrimoine bâti et paysager. (artisanat et tourisme)

A ce jour, trente et un territoires de toute la France se sont engagés dans cette démarche de développement durable.

La richesse patrimoniale de la vallée du Dourdou, du Causse Comtal et du Vallon de Marcillac, est un atout qui mérite d'être valorisé.

La structure porteuse du projet a été créée depuis le mois de juin 2002. Il s'agit du syndicat mixte « Dourdou, Causse, Rougier », présidé par Bernard CAZALS, maire de Salles-la-Source.

Un premier contact avec les acteurs locaux : artisans, municipalités, syndicat d'initiative et association de sauvegarde du patrimoine a permis d'identifier différents besoins.

Trois axes de travail sont aujourd'hui à l'étude :

1. Organiser et soutenir les métiers de la construction / restauration.

2. Connaître et transmettre les savoirs et savoir-faire du patrimoine.

3. Partager et valoriser le patrimoine : manifestations culturelles, programme de restauration, sensibilisation de la population et des scolaires

Le chargé de mission, Laurent JACQUERON s'appuiera sur la rencontre des partenaires concernés : artisans, associations, communes...

Pour plus de renseignements sur cette démarche, vous

pouvez vous adresser à la mairie.

